

**COLLECTIVITE :**

**Agent concerné :**

NOM – PRÉNOM : .....

AGE : .....

GRADE : .....

STATUT :  Titulaire  
 Stagiaire  
 Contractuel s/emploi permanent<sup>(a)</sup>

**Information sur le poste occupé :**

Nombre d'heures hebdomadaires du poste :  
(Indiquer l'horaire redistribué sur toute l'année) <sup>(b)</sup>

Nombre d'heures hebdomadaires proposées  
(Indiquer l'horaire redistribué sur toute l'année)

*Exprimer le temps  
en heures et minutes*  
(voir outil de conversion dans la  
rubrique instances consultatives  
du site du CDG)

L'augmentation du temps de travail excède t'elle 10% du nombre d'heures de service afférent à l'emploi originel <sup>(b)</sup> ?  **Oui**     **Non** <sup>(1)</sup>

S'il y a modification du régime de retraite, la collectivité a-t-elle informé l'agent de cette modification ?  
 **Oui**     **Non** <sup>(1)</sup>

Pour les durées de travail hebdomadaires comprises entre 27 heures et 28 heures, la collectivité déclare avoir pris connaissance de l'intérêt qu'il peut y avoir à faire bénéficier l'agent d'une affiliation à la CNRACL en portant la durée hebdomadaire de travail de celui-ci à 28 heures :

- <sup>(1)</sup>  Oui mais l'intérêt du service ne le nécessite pas  
 Oui mais l'agent ne le souhaite pas  
 Sans objet

**L'agent concerné :**

- donne son accord, <sup>(1)</sup>  
 déclare seulement avoir pris connaissance du projet,  
 ne donne pas son accord

**Signature de l'agent :**

**Demande du projet d'arrêté correspondant :**  **Oui**     **Non** <sup>(1)</sup>

Date d'effet : .../.../...

(Un modèle d'arrêté est également accessible sur [www.cdg49.fr](http://www.cdg49.fr))

Fait à  
Le  
Le Maire, le Président

<sup>(1)</sup> cocher la case correspondante

<sup>(a)</sup> se référer à l'article 39-4 du décret n°88-145

<sup>(b)</sup> la durée hebdomadaire de l'emploi originel est celle figurant dans la délibération portant création dudit emploi